



Parcours : Venez et Voyez

Lors de l'Assemblée Paroissiale des 13 et 14 octobre dernier, Odile Gréville, responsable du service diocésain d'Évangélisation, avait présenté aux participants le parcours "Venez et Voyez", un parcours d'initiation chrétienne voulu par notre évêque (voir Toutes Aures n° 20).

Ce parcours a été mis en place dans la paroisse. C'est ainsi que les 10, 17 et 24 janvier, 24 paroissiens ont participé à 3 soirées qui se sont déroulées à la maison paroissiale. Ils ont beaucoup apprécié ce temps fort qui a vivifié leur foi.



Prière d'action de grâce lue à la messe du 27 janvier

Seigneur, nous voulons te remercier d'avoir pu vivre le parcours "Venez et Voyez". Il a permis à chacun d'accueillir à nouveau et de se laisser toucher par la Bonne Nouvelle de ton amour pour nous, un amour qui donne vie, qui se penche sur nous, qui guérit, relève et libère, et qui nous remplit de joie, de force et de paix. Merci pour les échanges, les beaux témoignages entendus, pour l'amitié qui a grandi entre nous, pour toutes les grâces reçues, et pour les fruits que ce parcours portera dans notre communauté chrétienne et en tous ceux qui y participeront.

Depuis février, le parcours est destiné aux parents qui demandent le baptême pour leur enfant. Il leur permet d'accueillir l'annonce simple et complète de la foi, de réfléchir et d'échanger sur le lien entre leur vie et l'amour de Dieu, et de vivre des temps de prière. Une petite équipe s'est formée pour animer le parcours ; d'autres équipes vont peu à peu se mettre en place. De beaux fruits sont déjà apparus. Rendons-en grâce au Seigneur et confions-lui toutes les personnes qui suivront ce parcours.

Décisions prises suite à l'Assemblée paroissiale

A cours de l'Assemblée Paroissiale, des temps d'échange avaient permis à tous d'exprimer leurs propositions.

Une fois synthétisées par l'équipe organisatrice, quelques propositions phare en ont été dégagées. A partir de celles-ci, l'équipe paroissiale a pris les décisions suivantes :

- * ouvrir toutes les églises de la paroisse.
- * veiller à l'accueil et à la convivialité (en particulier lors des messes dominicales).
- * renouveler les équipes.

Appel décisif

Chaque année, le premier dimanche de Carême, les catéchumènes (adultes en chemin vers le baptême), vivent l'étape de l'"Appel Décisif" ; chacun est appelé par l'évêque, et signe un registre.

Le 10 mars 2019, en l'église de Moirans, Stéphanie AZAÏS-LACOSTE, de notre paroisse, a participé à cette cérémonie avec 74 autres catéchumènes. Elle sera baptisée au cours de la Vigile Pascale, le samedi 20 avril en l'église de St Siméon.

